



Le: 05/12/2008

CONGES : le tour de vis continue

CE extraordinaire du 4 décembre 2008

La direction commence par sermonner la CGT qui n'aurait pas respecté « l'esprit du dialogue social » en informant les salariés des mesures qui les attendaient pour les congés.

Ces mesures avaient été présentées en CCE et il n'y avait aucun problème à leur publication.

Monsieur Fontan argumente sur la crise :

- ⇒ D'habitude, Q4 est meilleur que Q3 ; cette année, c'est l'inverse : Q4 baisse de 12 à 18%.
- ⇒ La crise, sans précédent dans l'histoire du semi conducteur, impose des mesures énergiques.
- ⇒ Nos clients font des prévisions à la baisse et annulent des commandes. Ils annulent également des commandes de développements.
- ⇒ Nous-mêmes devons anticiper et annuler certains de nos propres développements.
- ⇒ Trimestriellement, nos développements ne doivent pas coûter plus que ce que nous gagnons.

Nous avons dit tout le mal que nous pensions de cette hyper-réactivité qui veut que nous ajustions en continu les développements sur les facturations, quand sortir un produit demande tant d'efforts.

- La direction veut une **présence la plus réduite possible sur le site du 22/12/08 au 31/12/08** par :
 - ⇒ La liquidation des congés disponibles.
 - ⇒ Une incitation extrêmement forte à puiser dans le CET pour ceux qui n'auraient pas assez.
- Elle **modifie la planification de la 5^{ème} semaine** de congés pour 2009 qui sera posée ainsi:
 - ⇒ 1 jour le 2 janvier
 - ⇒ 4 jours du 16 au 19 février pour les personnes en divisions développement
 - ⇒ 4 jours du 5 au 8 janvier pour les personnes de PTM et FEM
- Elle compte imposer **par la persuasion la prise de 7 jours de congés supplémentaires sur Q1.**

Monsieur Fontan qualifie de dérisoire l'effort qui nous est demandé pour partager la crise.

Il insiste sur la douceur particulière de ces mesures, disant que ce qui nous est imposé est bien moins contraignant que sur d'autres sites. Selon lui, peu importe la date où l'on nous fait prendre nos congés, puisque de toute façon, nous avons la chance d'en avoir.

Nous avons répondu qu'il était absurde et préjudiciable pour ST d'imposer des développements au rythme des entrées d'argent, et que nous n'acceptons pas l'effort « dérisoire » qui nous est demandé. **Nous demandons à la place un autre effort encore plus dérisoire : que les actionnaires, co-responsables de la crise partagent eux aussi. Ils peuvent être rémunérés un peu moins, ou plus tard, après la crise.**

ST réagit instantanément sur les salariés lorsque les résultats sont à la baisse. Elle ne réagit jamais lorsqu'ils sont à la hausse.

S'en prendre aux congés, comme réponse à la crise ne tient pas la route sur le plan économique.

Ce n'est pas la prise de congés qui "sauvera" l'entreprise. S'en prendre aux congés, en profitant du contexte de crise, est donc simplement une atteinte à des droits. C'est une étape dans la stratégie des « petits pas » engagée par ST pour désagréger notre statut social.

Les trois syndicats du site, unanimes, donnent un avis défavorable.

Néanmoins, comme il s'agit d'une consultation, la direction maintient son projet.

La CGT va maintenant examiner comment défendre pied à pied nos droits.